

CAPPEI - session 2024

PAGE DE GARDE

(à joindre impérativement au dossier de l'épreuve 2)

COORDONNEES

Nom de naissance	<input type="text"/>	Nom d'usage <i>(uniquement si différent)</i>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Niveau d'enseignement	<input type="text"/>
Lieu épreuve	<input type="text"/>	Département	<input type="text"/>

DOSSIER DE L'ÉPREUVE 2

Composition du dossier: 25 pages maximum (hors page de garde, aucune annexe autorisée)

- sélection de documents choisis par le candidat pour étayer sa pratique professionnelle ;
- texte rédigé par le candidat dans lequel il justifie et commente son choix documentaire pour faire valoir la cohérence de son action.

CHARTE GRAPHIQUE

- Police Arial "12"
- Marges "2 cm"
- Interligne "1,5"
- Numérotation des pages
- 1 seul fichier «.pdf» (page de garde + dossier)

Conseil pour créer un seul fichier pdf:

Certains logiciels gratuits sur internet permettent de fusionner facilement des documents «.pdf»

MODALITÉS DE DÉPÔT

Le dossier devra être envoyé par mail à « ce.cappei@ac-orleans-tours.fr »,
au plus tard le :

mercredi 17 avril 2024, 12h

La non réception du dossier des candidats présentant l'épreuve 2, dans les délais, entraînera leur élimination.